



PACKETIS



Etuis
Pharmaceutiques



Notices
Pharmaceutiques



Chevalets
Pharmaceutiques

Communication On Progress 2022



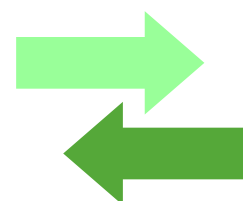
Impacts sociétaux
des produits



Impacts des process
sur l'environnement



Responsabilité
employeur



Ethique des affaires et
relation fournisseurs



PACKETIS

MMP PACKETIS

Monsieur le Secrétaire Général

MMP Packetis a décidé d'adhérer et de soutenir le Pacte Mondial de l'ONU en février 2022.


J'ai le plaisir de vous confirmer notre engagement et notre souhait de continuer à promouvoir les 10 principes relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Je réaffirme notre volonté de faire progresser ces principes en les intégrant à notre stratégie d'entreprise.

Dans le cadre de notre publication, et à travers les orientations sociales et environnementales décrites ci-après, nous souhaitons poser les fondements de notre politique de responsabilité sociétale. A ce titre, MMP Packetis s'engage à travers une démarche éthique à une politique de confiance mutuelle fondée sur la compréhension, qui constitue la base d'une collaboration constructive au sein de l'entreprise et avec nos partenaires commerciaux.

Dans une logique de communication responsable et transparente, nous rendrons accessible et publique ces informations et nos actions.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Secrétaire-Général, l'expression de ma très haute considération,


Béatrice Jacquet
Chief Executive Officer

MMP PACKETIS SAS
Siège Social
Capital social de 1 676 836,20 €
Siret 403 221 93 00023
Treille – F16380 CHAZELLES

Eléments clés de la politique RSE



Impacts sociétaux des produits



Impacts des process sur l'environnement



Responsabilité employeur



Ethique des affaires et relation fournisseurs

Adhésion au pacte mondial et à la Global Reporting Initiative (GRI G4)

Evaluation de B au questionnaire CDP et niveau Platinum au questionnaire EcoVadis

Code de conduite basé sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Certifications ISO 9001, ISO 14 001 et Imprim'Vert

Réalisation d'un bilan Carbone annuel depuis 2011 et d'un audit énergétique en 2015/2021

1 La Responsabilité sociétale d'Entreprise chez MMP PACKETIS

1.1 Organisation de la RSE chez MMP PACKETIS

Le responsable HSE de MMP PACKETIS pilote les enjeux HSE (Hygiène Sécurité et Environnement) et coordonne la démarche.

La démarche RSE de MMP PACKETIS est conforme et s'inscrit en pleine cohérence avec le Code de Conduite du Groupe MAYR-MELNHOF dont MMP PACKETIS fait partie.

1.2 Les attentes des parties prenantes

MMP PACKETIS entretient notamment des liens avec les salariés, les clients, les fournisseurs ;

Les relations avec ces différentes parties prenantes ainsi que les actions visant à satisfaire leurs attentes majeures sont traitées dans les différents chapitres de cette COP.

De plus, MMP PACKETIS, en souscrivant à des démarches spécifiques via des plateformes spécialisées telles qu'EcoVadis, CDP supply chain (Carbon Disclosure Project) ou Ecodesk, répond aussi à des demandes de ses clients.

Le questionnaire EcoVadis évalue l'ensemble de la politique RSE de l'entreprise. **En 2021 MMP PACKETIS a obtenu un score de 81/100**, présentant l'entreprise comme ayant une approche RSE structurée ainsi que des engagements et actions tangibles sur les enjeux principaux du Groupe.

L'évaluation se détaille comme suit :

- **90 sur les sujets environnementaux** (thématique « Impacts environnementaux des process » et enjeux « Matières premières » et « Emballages des produits » du présent rapport)
- **80 sur les sujets sociaux** (thématique « Responsabilité employeur »)
- **70 sur les sujets éthiques** (Enjeu « santé et sécurité des consommateurs » et « éthique des affaires »)
- **70 sur les sujets des achats** et fournisseurs (enjeu « Fournisseur »)





PACKETIS

Communication au personnel de la récompense de MMP PACKETIS décerné par ECOVADIS pour son LEADERSHIP dans le Développement Durable en 2021.

MMP PACKETIS récompensé à l'échelle mondiale pour son LEADERSHIP dans le Développement Durable

BRAVO à TOUS pour votre investissement !



Sustainability Leadership Awards 2021
Manufacturing Light
MMP PACKETIS SAS



Le questionnaire CDP supply chain porte sur l'évaluation de la politique climatique d'une entreprise. En 2021 MMP PACKETIS a été évalué à B. Ce qui signifie que la société s'est engagé dans une démarche climat ambitieuse.

CDP SCORE REPORT - CLIMATE CHANGE 2021



MMP PACKETIS

Region	Europe
Country	France
Questionnaire	General
Activity Group	Light manufacturing

The CDP Score Report allows companies to understand their score and indicate which categories require attention to reach higher scoring levels. This enables companies to progress towards environmental stewardship through benchmarking and comparison with peers, in order to continuously improve their climate governance. Investors will additionally receive a copy of the CDP Score Report upon request. For further feedback please contact your account manager or your key CDP contact.

Your CDP score



Average performance



Light manufacturing



Europe



Global Average



PACKETIS

La plateforme Ecodesk est renseignée depuis 2011 selon 4 principaux critères :

- Les émissions de carbone
- L'énergie
- L'eau
- Les déchets



1.3 Enjeux et engagements RSE

L'analyse des activités de MMP PACKETIS et des questionnaires clients CDP Supply chain et EcoVadis a permis d'identifier les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux majeurs de la société, qu'ils portent sur les opérations, sur les fournisseurs en amont ou sur les clients en aval.

Ces enjeux, structurés en 4 piliers, sont cohérents avec les guidelines de la GRI G4 (Global Reporting initiative V4), le Pacte Mondial et les pratiques du secteur :



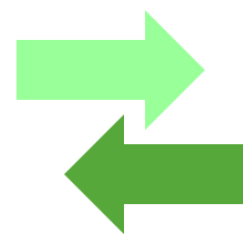
**Impacts sociétaux
des produits**



**Impacts des process
sur l'environnement**



**Responsabilité
employeur**



**Ethique des affaires et
relation fournisseurs**

Impacts sociétaux des produits

Matières premières	→	Minimiser les consommations de matières premières Assurer le recyclage de nos produits
Emballage des produits	→	Minimiser les consommations de matières premières lors du transport des produits vers les clients
Santé et sécurité des consommateurs	→	Soutenir nos clients dans la lutte contre la contrefaçon S'assurer de la non dangerosité de nos produits

Impacts environnementaux des process

Eau et effluents	→	Limitier la consommation d'eau dans les process Optimiser la génération d'effluents pollués
Energie	→	Optimiser les consommations énergétiques des usines
Solvants et COV	→	Limitier la consommation de solvants et la génération de COV
Déchets	→	Limitier la production de déchets, notamment de déchets dangereux
Gaz à Effet de Serre	→	Réduire les émissions de GES de 20% (en gCO2e/m ² de produits scope 1, 2 et 3 entre 2011 et 2021)

Responsabilité employeur

Santé et sécurité des employés	→	Limitier les maladies professionnelles pour nos collaborateurs 0 accident du travail
Carrières et formation	→	S'assurer de la mise à jour des connaissances des salariés
Rémunération et avantages	→	Offrir des rémunérations et des avantages motivants
Diversité	→	Lutter contre toute forme de discrimination

Ethique des affaires et relation fournisseurs

Ethique des affaires	→	Mener les activités de MMP PACKETIS dans le respect strict de l'éthique des affaires
Fournisseurs	→	Intégrer la RSE dans le choix des fournisseurs Traiter les fournisseurs avec respect et équité

2 Impacts sociétaux des produits

MMP PACKETIS est certifiée ISO 9001, ISO 14001 et Imprim'Vert pour l'ensemble de ses 5 sites.

2.1 Matières premières

Actions à poursuivre en 2022 :

- Réduction des grammages des produits en concertation avec les clients



PACKETIS

- Certification des papiers et cartons (FSC® [FSC® C110973] et PEFC™ [PEFC™ / 10-32-2525]) en concertation avec les clients
- Utilisation d'encre végétale en concertation avec les clients
- Depuis 2010 MMP Packetis est labellisé Imprim'Vert. Le cahier des charges du label Imprim'Vert est fondé sur 5 grands critères : la bonne gestion des produits dangereux, la sécurisation des liquides dangereux, la non-utilisation de produits toxiques, la sensibilisation environnementale des salariés et les suivis des consommations énergétiques.
- **Des projets de Lean Management ont été lancés.**



Formation à l'Excellence Opérationnelle LSS (Lean Six Sigma). Cette formation permettra de développer les démarches d'amélioration continue, la Performance ainsi que la qualité de vie au travail.

Cette formation a commencé par nos projets « GO Green 2.0 ». Réflexion à moyen/long terme (horizon 2 ans) sur une optimisation du conditionnement des produits fabriqués par MMP Packetis dans un objectif de Développement Durable / Green. Le champs d'application du projet « GO Green 2.0 » : conditionnement de tous les produits livrés par MMP Packetis (notamment étuis et notices bobines/pliées). Ce projet débuté en mai 2020 nécessite la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire & transverse d'une dizaine de personnes. (Choix de recyclage, réutilisation des emballages...)



2.2 Emballage des produits

Actions à poursuivre en 2022 :

- Programme de recyclage de palette –
L'objectif sera :



- L'harmonisation des palettes utilisées
- La réutilisation par les différents acteurs de la chaîne logistique



2.3 Santé et sécurité des consommateurs

Actions à poursuivre en 2022:

- Hologrammes, micro-textes, encres et pigments de sécurité visant à assurer la traçabilité et l'authentification des produits en collaboration avec nos clients.
- En ce qui concerne REACH, MMP Packetis s'astreint à :
 - n'utiliser aucune des substances de l'annexe XIV
 - n'utiliser les substances de l'annexe XVII uniquement dans les cas d'emploi autorisés,

Actions prévues en 2022 :

- En ce qui concerne REACH, MMP Packetis s'astreint à :
 - tout mettre en œuvre pour écarter les produits contenant une substance appartenant à la liste candidate.



PACKETIS

3 Impacts environnementaux des proces

MMP PACKETIS est certifié ISO 14001 et Imprim'vert.



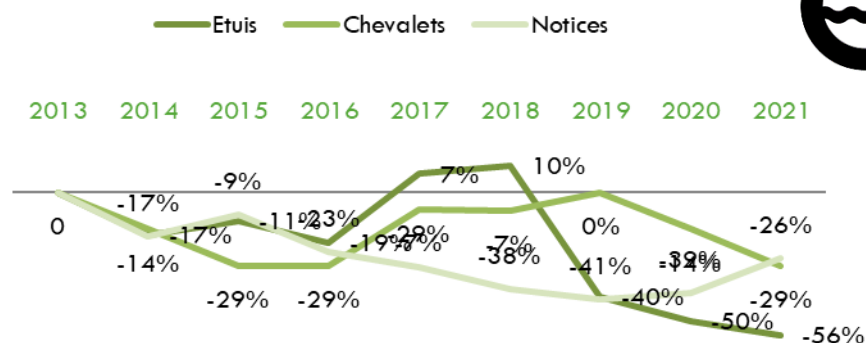
Le code de conduite du Groupe Mayr-Melnhof intègre la protection de l'environnement.

3.1 Eau et effluents

Actions à poursuivre en 2022 :

- Mesure globale des consommations d'eau

Evolution des consommation d'eau m³ / tonne (cartons / papiers)

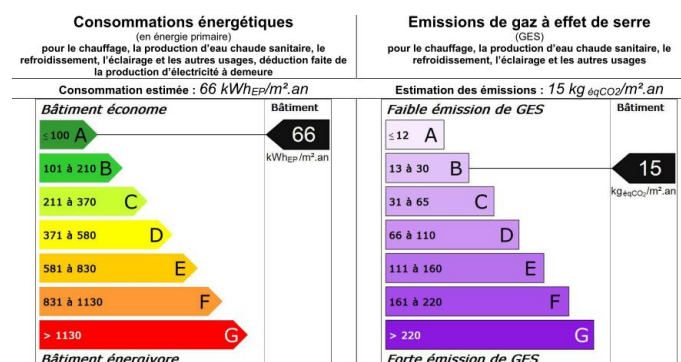


- Traitement des effluents de process par un prestataire spécialisé
- Surveillance de la quantité d'eau mise en œuvre pour la fabrication des plaques d'impression.

3.2 Energie

Actions réalisées et à poursuivre en 2021 :

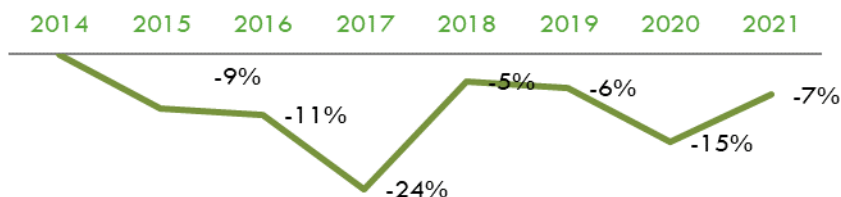
- Réalisation d'un Bilan Carbone®
- Réalisation d'un audit énergétique détaillé en 2015 et 2021
- Passage des sites en éclairage LED
- Installation d'une nouvelle chaudière plus performante
- Utilisation de voitures électriques pour les navettes intersites
- Réalisation de Diagnostic de performance énergétique « DPE »



- Mise en place des Indicateurs de Performance Energétique (IPE)

On utilise les Degrés-Jours-Unifiés pour calculer les consommations de chauffage à partir d'une année de référence. Les DJU nous permettent de connaître le degré de sévérité d'un hiver dans un lieu donné.

Evolution de IPE kWh chauffage par DJU et par m²



3.3 Solvants et émissions de COV (Composés Organiques Volatiles)

🕒 Actions à poursuivre en 2022 :

- Remplacement d'une part des solvants utilisés pour la maintenance de pièces par des fontaines biologiques
- Traitement des effluents contenant du solvant par un prestataire spécialisé

3.4 Production de déchets

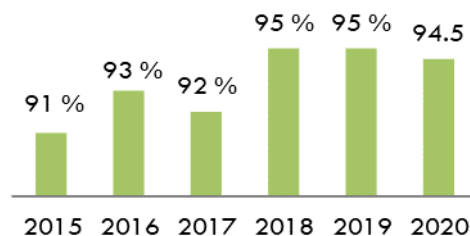
🕒 Actions à poursuivre en 2022:

- Suppression de l'ensemble des produits toxiques
- Tri du papier dans les déchets banals
- Systématisation des bacs de rétention (minimisation d'impact en cas d'incident)

🕒 Action prévues en 2022 :

- Meilleure revalorisation des déchets avec le service des achats.

% de valorisation des déchets*



MMP PACKETIS SAS

Chasse aux Gaspis !



Je jette quoi dans la benne ?

AMELIORATION DU TRI DES DECHETS SITE PCH

➔ VALORISATION DES DECHETS

Go GREEN 2.0



- Les déchets ont été identifiés et nommés
- Le circuit des déchets a été revu
- Un code couleur clair et compris par tous a été mis en place
- Les bennes repeintes et identifiées
- Une formation a été faite aux caristes et à l'Offset
- Des indicateurs ont été mis en place

À venir : Formation Découpe/Dorure/Collage les 29 et 30 octobre

3.5 Emissions de GES (Gaz à Effet de Serre)

📌 Actions à renouveler en 2022 :

- Réalisation d'un bilan carbone depuis 2011 et vérification par une société externe des scopes 1 et 2

Les émissions sont évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalents CO₂.

La méthodologie Bilan Carbone® considère trois scopes d'inventaire des émissions de GES, de plus en plus larges.

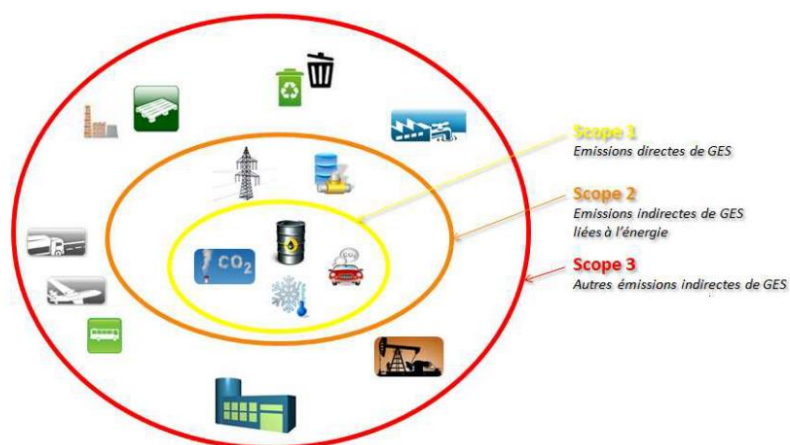
Le **scope 1** correspond aux émissions directes, comme la consommation d'énergie hors électricité, la combustion de carburant, les émissions des procédés industriels et les émissions fugitives (dus aux fuites des fluides frigorigènes, par exemple).

Le **scope 2** correspond aux émissions indirectes liées à l'énergie, telle que la consommation d'électricité.

Le **scope 3** comprend toutes les autres émissions indirectes (achats de matières premières, emballages, immobilisations, déplacements des employés, fret amont/aval, déchets directs, utilisation et fin de vie des produits vendus, etc.).

MMP Packetis a entamé depuis 2011, plusieurs chantiers ayant pour but de diminuer les émissions de CO₂ dues à son activité sur les 3 scopes.

En 2020, MMP Packetis a fait auditer les scopes 1 et 2 des Bilans carbone® de tous ses sites par la société SGS. MMP Packetis a eu un avis favorable sans inexactitude de son Bilan Carbone®.



- CDP



Your CDP score



4 Responsabilité employeur

Conformément au code de conduite du Groupe, MMP PACKETIS met en œuvre les thématiques sociales suivantes :

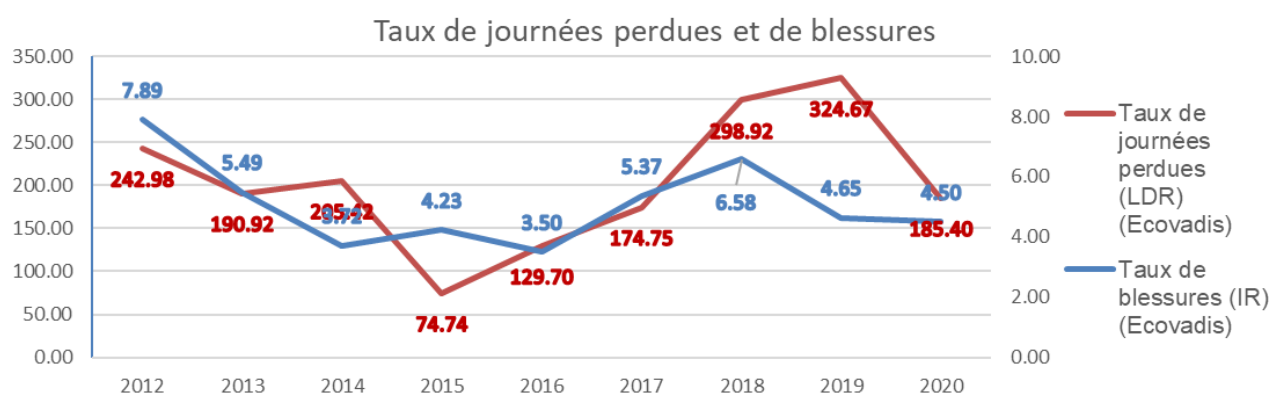
- Respect des droits de l'homme et interdiction du travail des enfants
- Respect du droit d'association et de représentation du personnel
- Horaires de travail (accord sur les horaires de travail) et salaires (négociation annuelle avec les délégations syndicales)
- Développement des compétences des salariés
- Promotion de la diversité
- Protection de la santé et sécurité sur le lieu de travail

4.1 Santé et sécurité des employés (dont drogue et alcool)

Un programme portant sur l'ergonomie et l'aménagement des postes de travail a été démarré en 2015. La CARSAT et l'ARACT participent aux travaux sur la réduction des TMS.

Actions à poursuivre en 2022 :

- Affichage de fiches sécurité-environnement dans chaque service de production (description de la manipulation des produits constituant un risque, méthode d'élimination des déchets par type et les gestes et postures adéquates pour manipuler les charges lourdes ainsi que le rappel du port des Equipements de Protection Individuels)



- Formation d'Ergonome en collaboration avec la CARSAT

Actions prévues en 2022 :

- Affichage en temps réel des objectifs et des KPIs santé et sécurité à l'entrée des sites
- Amélioration de la sécurité lors de la circulation des chariots

4.2 Rémunération et avantages

Actions à poursuivre en 2022 :

- Participation et intéressement

4.3 Diversité

Actions à poursuivre en 2022 :

- Appel à des sociétés ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)
- « Solidarity Sourcing » (Solso)
Le programme mondial appelé « Solidarity Sourcing » vise à ouvrir des appels d'offres à de très petites entreprises qui emploient des personnes issues de communautés économiquement vulnérables afin de leur permettre d'avoir un accès durable à l'emploi et aux revenus. MMP Packetis s'est engagé à intégrer pleinement le concept de « Solso » dans sa gestion des intérimaires. Notre but consiste à faire en sorte que les personnes économiquement vulnérables, telles que les personnes handicapées, bénéficient d'un accès équitable à l'emploi. Nous avons ainsi recruté en intérim des personnes ayant un profil « Solso » pour certaines de nos activités en 2019 et 2020.

5 Ethique des affaires et relation fournisseurs

5.1 Ethique des affaires

Code de Conduite du Groupe Mayr-Melnhof diffusé et explicité à 100% de l'encadrement

5.2 Choix et relation avec les fournisseurs

Actions à poursuivre en 2022:

- Intégration par le service achat des spécifications REACH dans la relation avec les fournisseurs

Actions à poursuivre en 2022 :

- Intégration des éléments RSE dans les évaluations et audits fournisseurs via un questionnaire RSE envoyé aux principaux fournisseurs Les enjeux prioritaires du questionnaire portent sur

- 1) L'environnement,
- 2) Le Sociétal,
- 3) L'Ethique

Stratégie RSE d'un fournisseur d'encre :

INK, HEART & SOUL

POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE SIEGWERK

ENGAGEMENT AUX PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Etant un des premiers fabricants d'encre au monde, Siegwerek est attaché aux principes du développement durable: parvenir à un équilibre judicieux entre les besoins écologiques, sociaux et économiques sans compromettre les ressources des générations futures.

Pour Siegwerek cet engagement est une condition sine qua non pour préserver l'indépendance à long terme et le succès futur de notre entreprise privée.

LA RESPONSABILITÉ POUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Siegwerk applique des normes strictes sur les aspects de la santé, la sécurité et l'environnement sur l'ensemble de ses sites qu'ils soient situés dans des régions fortement industrialisées ou en développement. Tout en respectant toutes les exigences légales appropriées et autres règles formulées en interne par Siegwerek, nous voulons sans cesse nous améliorer grâce à la surveillance systématique d'indicateurs de performance clés (KPI). Cela signifie que nous sommes pleinement conscients de nos responsabilités envers nos propres employés, nos clients, ainsi qu'envers la société et les communautés dans lesquelles nous opérons.

DES PRODUITS, SOLUTIONS ET SERVICES UNIQUES POUR LES IMPRIMEURS

Grâce à notre passion pour les encres pour l'emballage et la publication ainsi que notre connaissance approfondie du processus d'impression, nous développons des produits avec des performances exceptionnelles pour offrir les meilleures solutions au meilleur coût pour nos clients. Nous appliquons des critères stricts de sélection des matières premières pour s'assurer que nos produits sont sûrs tout au long de leur cycle de vie.

Nous croyons en la mise en oeuvre et l'application de processus simples et standardisés (concept Lean) sur nos sites dans le monde entier pour concrétiser notre vision d'être le fournisseur d'encre mondial le plus performant.

Nous sommes convaincus que ceci fournit la base la plus solide pour la continuité en termes de fiabilité et de complétude pour le bénéfice de nos clients.

Herbert Fokler
Herbert Fokler
CEO Siegwerek

www.siegwerk.com



Pratiques RSE d'un fournisseur de carton : Utilisation de déchets (boues de désencrage compressées) comme énergie.

De plus la production d'énergie est utilisée pour les propres opérations de l'usine ainsi que pour les besoins du quartier local.





6 Table de correspondance pacte Mondial

Le Groupe est adhérent au pacte Mondial de l'ONU. Ci-dessous, la table de correspondance des principes du pacte Mondial avec les enjeux identifiés par MMP Packetis.

DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

- 5 Responsabilité employeur
- 6. Ethique des affaires et relations fournisseurs

Principe 2 : Les entreprises sont invitées veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

- 5 Responsabilité employeur
- 6. Ethique des affaires et relations fournisseurs

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

- 3 Impacts sociétaux des produits
- 4. Impacts environnementaux des process

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

- 6. Ethique des affaires et relations fournisseurs